

ESSONNE

GROUPE HOSPITALIER NORD-ESSONNE

N° d'ordre :
2023-01

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

OBJET

**Election du Président
du Conseil de
Surveillance du Groupe
Hospitalier Nord-
Essonne**

Séance extraordinaire du vendredi 21 avril 2023

.....*

Présidente : **Madame GELOT**

Maire de la Ville de Longjumeau

Membres présents ayant voix délibérative

Madame Sandrine GELOT, maire de la commune de Longjumeau, Présidente du Conseil de Surveillance,
Madame Lucie SELLEM, représentante de l'EPCIC de la communauté d'agglomérations Paris Saclay,
Monsieur Grégory de LASTEYRIE, représentant de l'EPCIC de la communauté d'agglomérations Paris Saclay,
Monsieur Michel BOURNAT, représentant du Conseil Départemental de l'Essonne,
Madame Valérie TAGUEL, représentante de la CSIRMT,
Monsieur le Docteur Alain HAUTEFEUILLE, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement,
Monsieur le Docteur Fouad DAOUDI, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement,
Monsieur Philippe LARQUIER, représentant du personnel désigné par les organisations syndicales,
Madame Nathalie LE MENE, représentante du personnel désigné par les organisations syndicales,
Monsieur Stéphane BAZILE, personnalité qualifiée désignée par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé,
Monsieur Guy MALHERBE, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de l'Essonne,
Madame Christiane LOOTENS, représentante des usagers désigné par le Préfet de l'Essonne.

Membres présents ayant voix consultative

Monsieur le Docteur Bruno FAGGIANELLI, président de la Commission Médicale d'Etablissement,
Madame Marie-Pascale DELAPORTE, représentante de la délégation départementale de l'Essonne de l'ARS Ile-de-France,
Monsieur le Docteur Jean-Philippe PALLISER, Président du Comité d'éthique du Groupe Hospitalier Nord Essonne.
Madame Frédéric BAYSSSELANCE, représentante de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne.

Membres présents invités permanents

Madame Ghislaine ALIZADEH, responsable de la Trésorerie de Longjumeau,

Etaient excusés

Monsieur David ROS, maire de la commune d'Orsay, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
Monsieur Serge BELLAICHE, masseur-Kinésithérapeute à Massy,
André GOHET, représentant des usagers désigné par le Préfet de l'Essonne,

Assistent également à la séance

Monsieur Cédric LUSSIEZ, Directeur du GHNE,
Madame Juliette BESSE, Secrétaire Générale et Directrice des relations avec la patientèle,
Madame Marguerite PONCE, Coordinatrice générale des Soins,
Monsieur Renaud FEYDY, Directeur du Projet Nouvel Hôpital,
Monsieur Pierre KOUAM, Directeur du Patrimoine et des Ressources Matérielles,
Madame Léa CHAMPEAU, Directrice des Finances et de la Communication,
Madame Sandrine EL OUAZZI, secrétaire de séance.

Le Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne (sis à Longjumeau), au cours de sa séance du 17 décembre 2022,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L. 6143-1 à L 6143-7 relatifs à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions du Conseil de surveillance et du Directoire,

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique,

Vu la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé,

Vu la décision n° 17-1242 du 29 août 2017 Directeur Général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France portant fusion des Centres hospitaliers des Deux Vallées et d'Orsay en un seul établissement dénommé « Groupe hospitalier Nord Essonne », à compter du 1er janvier 2018,

Vu l'arrêté n°ARS 91/2023/OS-1 du 2 janvier 2023 fixant la composition du conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne,

Vu la candidature de Madame Sandrine GELOT, Maire de Longjumeau, aux fonctions de Présidente du Conseil de surveillance,

Le Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne, au cours de sa séance extraordinaire du 21 avril 2023,

Compte tenu du vote auquel il a été procédé en séance, à l'unanimité le conseil de surveillance,

DESIGNE

Article 1er :

Madame Sandrine GELOT, Maire de Longjumeau, en qualité de Présidente du Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne.

Article 2ème :

Monsieur ROS, Maire d'Orsay, en qualité de vice-Président du Conseil de surveillance du Groupe Hospitalier Nord Essonne.

Article 3ème :

La présente délibération est transmise pour information à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 21 avril 2023.

Pour extrait certifié conforme du Registre des Délibérations.

La Présidente du Conseil de Surveillance du
Groupe Hospitalier Nord Essonne,



Sandrine GELOT,
Maire de Longjumeau

